

tracer autour de lui quelques lignes de circonvallation ; il le débuse de poste en poste ; il le trompe par ses marches savantes ; il s'en rapproche peu à peu ; il le suit, il l'enveloppe, il le presse, il l'étreint dans les nœuds redoublés de ses argumentations.

“ Il questionne, il interpelle, il étourdit son adversaire, afin qu'il se découvre à l'improviste et qu'il puisse le percer sur le champ au défaut de la cuirasse. Si quelque ministre marmotte une interruption saisissable, M. Berryer se retire un peu en arrière de la tribune et le regarde s'enferrer ; puis, revenant tout à coup sur lui comme sur une proie, il le secoue, le soulève et le laissant retomber, il le cloue et l'aplatit sur son siège par une réplique foudroyante.

“ Oh ! que n'était-il des nôtres ! conclut avec amertume le fougueux démocrate.”

Le prince de Polignac comprit, comme tout le monde, les services que pourrait rendre à la royauté ce merveilleux talent. A l'issue de la séance où Berryer s'était fait entendre, il lui fit offrir le titre de sous-secrétaire d'Etat : celui-ci, avec cette modestie mêlée de confiance qui sied au vrai talent, répondit : “ A l'heure qu'il est, il est au-dessus de mes prétentions ; dans la session prochaine, ce sera peut-être au-dessous de mes services.”

Le cabinet comprit et se proposa d'offrir un portefeuille au célèbre orateur ; malheureusement, les ordonnances de Juillet fermèrent tout à coup cette brillante perspective. Les Bourbons reprirent le chemin de l'exil et la chambre, après trois journées d'émeute, donna la couronne à la branche cadette, qui l'accepta avec trop d'empressement pour ne pas l'avoir rêvée et désirée depuis longtemps.

Beaucoup de députés légitimistes donnèrent leur démission pour ne pas prêter serment de fidélité à la monarchie nouvelle. Berryer resta prêt à lutter contre l'état des choses par tous les moyens légaux que l'opposition laissait en son pouvoir.

Il abaissa son drapeau sans le renier, déclarant qu'au dessus des opinions, il y a la patrie, et que tout citoyen lui doit son dévouement et son culte ; c'est par ce motif qu'il condamnait les démissions des députés et des officiers légitimistes, *leur émigration à l'intérieur*, comme il dirait. En prêtant serment à la royauté nouvelle par patriotisme, il proclame les droits de la royauté tombée.